

Comité Départemental de Spéléologie de la Lozère

Maison des Sports
Rue du Faubourg Montbel
48000 MENDE

Contact : cds48@speleo-lozere.com
<http://speleo-lozere.com/>



Fédération Française
de Spéléologie

Projet associatif 2017 – 2020

En lien avec le projet fédéral, le projet du **Comité départemental de spéléologie de la Lozère** a pour ambition de donner à tous les publics les moyens de pratiquer la spéléologie et le canyoning dans un cadre adapté à l'activité.

La spéléologie est, en effet, une des dernières activités de sport de nature qui permette la découverte de milieux naturels inexplorés. Chaque année, en Lozère, ce sont plusieurs kilomètres de nouvelles galeries qui sont découvertes. L'exploration qui allie performance physique, observation, description scientifique et publication est au cœur de ce projet.

Le développement de nos activités passe par notre capacité à nous appuyer sur ce projet associatif inscrit dans le temps et adapté aux moyens dont on dispose pour le mettre en œuvre, notamment l'engagement bénévole de la nouvelle équipe dirigeante installée pour cette olympiade jusqu'en 2020.

Ce document formalise les valeurs que porte le CDS 48 depuis 40 ans (création le 8 septembre 1977).

Le projet départemental 2017-2020 a pour ambition de :

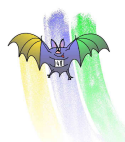
- Développer nos activités à destination de tous les publics et en toute sécurité.
- Conforter la place du CDS 48 au sein de Comité régional de Spéléologie, et au sein de la fédération.
- Valoriser notre savoir-faire et notre connaissance du karst et du milieu souterrain auprès des pouvoirs publics et des institutions.
- De poursuivre le libre accès des cavités par une sécurisation de celles-ci, si nécessaire, et d'assurer le secours des pratiquants de sa fédération et du grand public, au travers de sa commission secours (SSF 48).

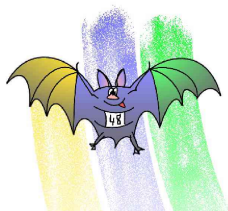
Enjeu n° 1 : Augmenter le nombre de pratiquants par la promotion des activités vers tous les publics.

- Augmenter le nombre de fédérés. (3 clubs, 74 fédérés en avril 2017, dont 19 femmes et 32 jeunes de – 18 ans)
- Accueillir les pratiquants en famille et les jeunes, inciter les clubs à organiser des sorties familiales.
- Développer la pratique de la spéléologie en milieu scolaire.
- Développer les actions de promotion du milieu souterrain auprès du grand public : journées nationales de la Spéléologie, festival de randonnées, projet de sentiers karstiques, partenariat avec le Parc national des Cévennes, le PNR des Grands Causses, ...
- Alimenter régulièrement et dynamiser notre site internet, mobiliser les médias à chaque occasion, publier régulièrement un bulletin présentant nos activités et les nouvelles explorations réalisées.

Enjeu n°2 : Renforcer le niveau de reconnaissance du CDS 48 au sein de la nouvelle région Occitanie et au niveau national.

- Proposer des candidats lozériens dans les instances régionales (AG nouvelle région Occitanie) et dans les instances nationales de la fédération.
- Participer aux instances régionales et nationales.
- Proposer des projets départementaux, organiser le rassemblement Causseard tous les 4 ans (2017, 2021)
- Organiser des stages de formation fédéraux en Lozère.





Comité Départemental de Spéléologie de la Lozère

Maison des Sports
Rue du Faubourg Montbel
48000 MENDE

Contact : cds48@speleo-lozere.com
<http://speleo-lozere.com/>



Fédération Française
de Spéléologie

Enjeu n° 3 : Améliorer la sécurité des adhérents et des pratiques et la formation des bénévoles.

- Assurer les secours en milieu souterrain grâce à la commission secours du CDS, Spéléo Secours français de la Lozère (SSF 48)..
- Obtenir une reconnaissance et un positionnement institutionnel pour le SSF 48.
- Augmenter la qualification de ses sauveteurs par des formations nationales spécialisées.
- Organiser une campagne de réflexion sur la mise en place de points fixes facilitant l'aide à la progression dans certaines cavités classiques.
- Inciter les cadres du CDS et les fédérés à participer à des formations qualifiantes et diplômantes.

Enjeu n° 4 : Valoriser l'expertise du Comité départemental sur le plan scientifique et patrimonial, favoriser un accès raisonné et durable aux sites de pratique.

- Assurer la présence du CDS48 dans les instances de gestion des milieux naturels (CDESI, Parc national des Cévennes, sites Natura 2000, Grand site des Gorges du Tarn et de la Jonte, ...)
- Répondre aux demandes d'expertise du milieu souterrain en apportant notre connaissance du milieu karstique et notre savoir faire technique spéléologique.
- Former les dirigeants pour qu'ils connaissent et s'approprient les dispositifs réglementaires.
- Développer la formation des pratiquants dans le domaine de la connaissance et de la préservation des milieux de pratique (stage équipier scientifique, ...)

Enjeu n°5 : Encourager la pratique de la spéléologie vers de nouveaux publics.

- Accompagner la pratique de la spéléologie auprès des très jeunes enfants (moins de 7 ans)
- Développer le conventionnement avec les établissements scolaires : primaire, collèges et lycées.
- Pérenniser la pratique des jeunes en favorisant leur inscription à la fédération et à l'EDSC.
- Accompagner la pérennisation du projet scientifique et de la section sportive Spéléologie et sports nature du Lycée Emile Peytavin de Mende.
- Financer la licence des jeunes filles.
- Financer les formations techniques qualifiantes et diplômantes pour les femmes.

Enjeu n°6 : Faire découvrir la spéléologie aux personnes en situation de handicap

- Former nos cadres à la pratique spécifique de la spéléologie avec des personnes en situation de handicap.
- Conventionner avec le Comité départemental du sport adapté de la Lozère
- Participer aux différentes manifestations du sport adapté (journée de l'amitié, ...)

*CDS 48, mars – avril 2017
validé par le Conseil d'administration du 4 mai 2017*

